

ÉCOLE DE RAMEZAY
1800, rue Edmond-Guillet, Marieville, QC, J3M 1G5

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages – 2026-2027

Éducation préscolaire 4 et 5 ans

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Première communication écrite autre qu'un bulletin	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin ¹
- Communication remise au plus tard le 15 octobre 2026 - Commentaires sur les observations générales de l'enseignante à propos de votre enfant	- Étape 1 : 31 août au 6 novembre 2026 - Communication remise au plus tard le 20 novembre 2026	- Étape 2 : 9 novembre 2026 au 26 février 2027 - Communication remise au plus tard le 15 mars 2027	- Étape 3 : 8 mars au 23 juin 2027 - Communication remise au plus tard le 10 juillet 2027 - Constats décrivant la progression de l'élève sur toutes les compétences.
	- Chaque compétence sera évaluée une fois à la première ou à la deuxième étape. - Les élèves ayant un constat 3 ou 4 pourraient avoir une évaluation à chacune de ces deux premières étapes.		
	Énoncés décrivant le développement des compétences : 1. L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. 2. L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. 3. L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. 4. L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée Des commentaires généraux, des progrès et des défis peuvent y être ajoutés, au besoin.		

¹ Bilan de fin de l'éducation préscolaire pour la maternelle 5 ans.